



©Ferrand-Sigal Architectes & Associés – Illustrations Thierry Baille / SYTRAL

COMMUNIQUE DE PRESSE Mai 2018

POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU NOUVEAU DÉPÔT DE BUS À PERRACHE

C'est aujourd'hui, mardi 22 mai, que Fouziya Bouzerda, Présidente du SYTRAL, a posé la « première pierre » d'un nouvel espace de stationnement et d'entretien des bus à Perrache. L'équipement sera situé en face de l'ancien dépôt, cours Suchet, afin de conserver une forte proximité entre le lieu de remisage des véhicules et le départ des lignes.

Doté d'une toiture végétale pour une meilleure intégration urbaine, ce bâtiment de 20 000m² sera totalement couvert. Construit sur 2 niveaux et un sous-sol partiel, il sera équipé d'un poste de lavage, d'un hall de remisage, de bureaux et d'un atelier de maintenance.

Offrant une capacité près de deux fois supérieure à l'actuelle, le nouveau dépôt qui disposera d'une centaine de places pourra ainsi accueillir les véhicules aujourd'hui remisés au Pôle d'Echanges Multimodal de Perrache. L'entrée et la sortie des véhicules s'opèreront rue Bichat.

Le projet du SYTRAL participe à la requalification du quartier Confluence par la construction d'un bâtiment moderne de qualité et respectueux de l'environnement qui s'appuie sur les technologies de construction les plus récentes. La maquette BIM, Building Information Modeling, permet de représenter le bâtiment dans un modèle en 3D. Le processus de conception et d'exécution est ainsi optimisé et les informations partagées en temps réel avec toute l'équipe du projet.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique en matière de développement durable sur l'aspect sociétal, le SYTRAL intègre des clauses d'insertion sociale dans ses marchés de travaux afin de permettre l'accès ou le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées. Au total ce seront 7 700 heures qui seront réalisées dans le cadre de ce projet.

Le budget des travaux de construction de ce nouveau dépôt qui ouvrira ses portes en 2020 s'élève à 28M€.

Le SYTRAL porte une attention particulière à l'information et au dialogue avec les riverains et les entreprises du quartier concerné. A ce titre, le SYTRAL met à leur disposition de nombreuses sources d'information pour comprendre le projet et ses incidences sur la vie quotidienne.

Le SYTRAL a également missionné une personne dédiée à la relation avec les riverains du chantier : Sandrine Besson – besson@sytral.fr - 04 72 84 58 13.

Facebook : SYTRAL – Transports Rhône et agglomération lyonnaise

Twitter : @SYTRAL_RHÔNE



Calendrier

- octobre 2015 : début des travaux de déconstruction
- 2016 : sélection de la maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau dépôt et études
- février 2017 : dépôt de permis
- mai 2017 : obtention du permis de construire
- avril à septembre 2017 : consultation pour les marchés de travaux
- octobre 2017 : notification des marchés de travaux
- novembre/décembre 2017 : préparation du chantier
- janvier à fin mars 2018 :
 - secteur Quai Rambaud : gros œuvre (fondations, structures)
 - secteur Collonge : fondations et terrassements
- de fin mars à fin mai :
 - secteur quai Rambaud : gros œuvre
 - secteur Collonge terrassement et fondations
- juin à septembre 2018 :
 - secteur Rambaud : poursuite de la construction
 - secteur Collonge : gros œuvre
 - secteur Suchet : terrassements
- septembre à décembre 2018 :
 - secteur Quai Rambaud : début du gros œuvre (étanchéité, pose de fenêtres, électricité,...)
 - secteur Collonge et secteur Suchet : poursuite de la construction
- 2019 : Poursuite du second œuvre : étanchéité, pose de fenêtres, électricité... installation des équipements et des espaces verts
- 2020 : mise en service prévisionnelle au premier trimestre

Les photographies du chantier et les images de synthèse du projet sont disponibles sur la médiathèque en ligne du SYTRAL qui compte près de 10 000 photos et vidéos des réseaux, des événements et des chantiers du SYTRAL.

- 1/ Se rendre sur le lien <http://mediatheque.sytral.fr/bienvenue/>
- 2/ Cliquer sur le lien « Je souhaite m'inscrire » en page d'accueil
- 3/ Remplir les champs obligatoires en choisissant le mot de passe de son choix
- 4/ Après réception de l'email de confirmation de son inscription, sélectionner ses photos en les ajoutant à son panier
- 5/ Cliquer ensuite sur le lien « Mon panier » en haut de page et envoyer sa demande de téléchargement des images
- 6/ Réception d'un mail permettant de télécharger son panier de photos en haute définition

CONTACTS PRESSE

Olivia Vansoen : Responsable des relations presse / vansoen@sytral.fr / 06 74 35 39 61

Astrid Bocher : Attachée de presse / bocher@sytral.fr / 06 71 18 32 66

